Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD Département fédéral de justice et police DFJP

Staatssekretariat für Migration SEM Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Statistiques sur l'immigration Les étrangers en Suisse

Publication le 26 mai 2020 3003 Berne-Wabern, le 24 mai 2020

Le mois d'avril 2020 en un coup d'œil

	Avril 2020	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020
Etrangers (population résidante permanente)	2'127'502		
Solde migratoire (population résidante permanente)	3'005	17'061	21'391
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	3'613	29'169	26'011
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	1'006	6'679	5'766
Arrivées sur le marché du travail (UE-2)	517	2'288	2'460
Autorisations à l'accès au marché du travail Etats tiers	126	2′466	1′613
Dérogations aux conditions générales d'admission	332	1'655	1'464
Regroupement familial (population résidante permanente)	2'058	11'989	12'157
Naturalisation	1'507	11'275	9'528

Table des matières

1.	Population étrangère au 30.04.2020	3
2.	Immigration, émigration et solde migratoire	4
2.1.	Immigration (afflux)	
2.2.	Emigration (sorties)	
2.3.	Solde migratoire	6
3.	Arrivées sur le marché du travail suisse	7
3.1.	Actifs UE-17/AELE	7
3.2.	Actifs UE-8	8
3.3.	Actifs UE-2	
3.4.	Contingents Croatie	
3.5.	Autorisations octroyées à des frontaliers	
3.6.	Procédure d'annonce (chiffres mensuels)	
3.7.	Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers	12
3.8.	Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant p de 120 jours par an	
3.9.	Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)	
4.	Taux de chômage	16
5.	Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations	
	octroyées après dissolution de la famille	17
6.	Regroupement familial	18
7.	Naturalisations	20
8.	Autorisations d'établissement C octroyées	21
9.	Définitions	22

1. Population étrangère au 30.04.2020

	Population étrangère résidante permanente								
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %						
Total	2'091'748	2'127'502	1.7						
UE/AELE/UK ¹	1'430'449	1'454'076	1.7						
UE-17	1'275'749	1'287'321	0.9						
UE-8	94'699	100'859	6.5						
UE-2	27'504	33'386	21.4						
Croatie	28'417	28'404	0.0						
Ressortissants d'Etats tiers	661'299	673'426	1.8						

Types d'autorisations octroyées à la population étrangère résidante permanente								
	Effectif Différence par rapport au mêi mois de l'année précédente							
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %				
Total	2'127'502	100	35'754	1.7				
Autorisations de courte durée (>=12 mois)	20'755	1.0	-2'237	-9.7				
Autorisations de séjour	722'605	34.0	21'096	3.0				
Autorisations d'établissement	1'384'142	65.1	16'895	1.2				

Population résidante non permanente de nationalité étrangère								
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %					
Total	50'939	44'117	-13.4					
UE/AELE/UK	40'547	35'537	-12.4					
UE-17	27'601	25'156	-8.9					
UE-8	7'880	7'051	-10.5					
UE-2	4'449	2'748	-38.2					
Croatie	529	505	-4.5					
Ressortissants d'Etats tiers	10'392	8'580	-17.4					

- A fin avril, la population étrangère résidante permanente était composée à 68.3% de ressortissants de l'UE/AELE/UK. Les ressortissants d'Etats tiers représentaient une part de 31.7%.
- Les ressortissants de l'UE/AELE/UK constituaient le 81% de la population résidante non permanente de nationalité étrangère. Les 19% restants provenaient d'Etats tiers.

¹ Les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées. Depuis le 1er février 2020, l'Union européenne compte 27 Etats membres. Le Royaume-Uni (UK) est sorti de l'UE le 31 janvier 2020. La dénomination UE/AELE/UK utilisée depuis février 2020 regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les publications antérieures des « Statistiques sur l'immigration » (se référer aux définitions Royaume-Uni, UE-17 et UE/AELE/UK en fin de document).

2. Immigration, émigration et solde migratoire

2.1. Immigration (afflux)²

	Population étrangère résidante permanente										
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %					
Total	9'800	7'458	-23.9	43'452	44'123	1.5					
UE/AELE/UK	7'101	5'499	-22.6	30'333	31'528	3.9					
UE-17	5'794	4'265	-26.4	24'655	24'821	0.7					
UE-8	971	751	-22.7	3'965	3'890	-1.9					
UE-2	239	382	59.8	1'338	2'430	81.6					
Croatie	71	86	21.1	260	294	13.1					
Ressortissants Etats tiers	2'699	1'959	-27.4	13'119	12'595	-4.0					
	Popu	ılation résidante ı	non permanente de	nationalité étran	gère						
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %					
Total	7'532	4'095	-45.6	32'954	27'758	-15.8					
UE/AELE/UK	6'225	3'602	-42.1	26'733	22'588	-15.5					
UE-17	3'955	2'323	-41.3	18'702	16'143	-13.7					
UE-8	1'467	836	-43.0	5'228	4'428	-15.3					
UE-2	721	404	-44.0	2'433	1'637	-32.7					
Croatie	74	30	-59.5	322	321	-0.3					
Ressortissants Etats tiers	1'307	493	-62.3	6'221	5'170	-16.9					

Source: SYMIC

Immigration effective

	Population étrangère résidante permanente									
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %				
Total	7'131	5'132	-28.0	32'684	33'523	2.6				
UE/AELE/UK	5'302	3'890	-26.6	23'108	24'473	5.9				
Ressortissants Etats tiers	1'829	1'242	-32.1	9'576	9'050	-5.5				

² Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. A l'exclusion des réactivations de séjour de janvier à avril 2020 : 3'726 (population étrangère résidante permanente) ; 1'432 (population résidante non permanente de nationalité étrangère).

2.2. Emigration (sorties)³

		Population é	trangère résida	inte permanente		
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Total	5'728	3'800	-33.7	24'157	20'609	-14.7
UE/AELE/UK	4'569	3'019	-33.9	18'521	15'892	-14.2
UE-17	3'921	2'589	-34.0	15'841	13'429	-15.2
UE-8	498	307	-38.4	2'035	1'771	-13.0
UE-2	91	85	-6.6	393	524	33.3
Croatie	30	21	-30.0	154	111	-27.9
Ressortissants Etats tiers	1'159	781	-32.6	5'636	4'717	-16.3
	Popu	ılation résidante r	non permanent	e de nationalité étra	angère	
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Total	7'873	5'304	-32.6	21'329	21'436	0.5
UE/AELE/UK	7'261	4'770	-34.3	18'184	18'201	0.1
UE-17	5'293	3'592	-32.1	12'259	12'587	2.7
UE-8	1'426	837	-41.3	3'927	3'770	-4.0
UE-2	424	239	-43.6	1'698	1'528	-10.0
Croatie	106	98	-7.5	259	269	3.9
Ressortissants Etats tiers	612	534	-12.7	3'145	3'235	2.9

Source: SYMIC

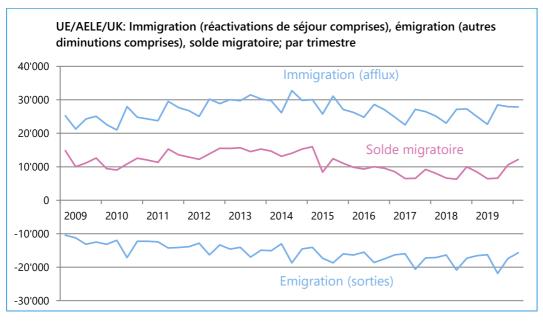
• Le solde migratoire de la population étrangère résidante permanente a augmenté de janvier à avril 2020 par rapport aux mois de janvier - avril 2019 (+25.4%).

- L'immigration (afflux) parmi la population étrangère résidante permanente a augmenté de janvier à avril 2020 par rapport aux mois de janvier avril 2019 (+1.5%).
- L'émigration (sorties) parmi la population étrangère résidante permanente a reculé de janvier à avril 2020 par rapport aux mois de janvier avril 2019 (-14.7%).

³ Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. A l'exclusion des autres diminutions, de janvier à avril 2020 : 5'849 (population étrangère résidante permanente) ; 16'827 (population résidante non permanente de nationalité étrangère).

2.3. Solde migratoire⁴

		Population é	trangère résida	nte permanente		
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Total	3'408	3'005	-11.8	17'061	21'391	25.4
UE/AELE/UK	2'017	2'081	3.2	10'398	14'248	37.0
UE-17	1'449	1'345	-7.2	7'731	10'357	34.0
UE-8	411	400	-2.7	1'692	1'912	13.0
UE-2	119	273	129.4	856	1'766	106.3
Croatie	42	65	54.8	107	180	68.2
Ressortissants Etats tiers	1'391	924	-33.6	6'663	7'143	7.2
	Popu	llation résidante r	non permanente	e de nationalité étra	ingère	
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Total	-3'716	-4'128	-11.1	-4'001	-9'073	-126.8
UE/AELE/UK	-3'888	-3'660	5.9	-4'337	-8'413	-94.0
UE-17	-3'678	-3'220	12.5	-3'209	-5'750	-79.2
UE-8	-336	-354	-5.4	-835	-1'552	-85.9
UE-2	179	7	-96.1	-217	-936	-331.3
Croatie	-42	-91	-116.7	-62	-173	-179.0
Ressortissants Etats tiers	172	-468	-372.1	336	-660	-296.4



⁴ Pour le terme solde migratoire se référer aux Définitions (chapitre 9).

3. Arrivées sur le marché du travail suisse

3.1. Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

		В			L		Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)			
	2018 / 2019 / Différence 2019 2020 en %		2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %		
Mai	4′173	4′109	-1.5	4′210	4′237	+0.6	6'987	7'245	+3.7	
Juin	3′940	3′477	-11.8	4′313	3′862	-10.5	7'878	7'006	-11.1	
Juillet	4′329	4′265	-1.5	3′616	3′645	+0.8	7′917	7'478	-5.5	
Août	4′098	4′274	+4.3	3′138	2′563	-18.3	7'134	6'568	-7.9	
Septembre	4′313	4′594	+6.5	2′869	2′957	+3.1	6'899	7'769	+12.6	
Octobre	5′224	5′348	+2.4	2′954	3′685	+24.7	7'520	8′613	+ 14.5	
Novembre	4′564	4′455	-14.7	3′549	3′443	-2.9	7'508	7'174	-4.4	
Décembre	2′892	2′841	-1.8	4′861	6′180	+27.1	7'341	9'180	+25.1	
Janvier	4′244	4′647	+9.5	4′102	4′186	+2.0	9'011	9'597	+6.5	
Février	4′032	4'461	+10.6	2′966	2'435	-17.9	6'795	6'409	-5.7	
Mars	4′081	4′101	+0.5	3′103	3′131	+0.9	6'686	6'392	-4.4	
Avril	4′028	2′526	-37.3	3585	2′962	-17.4	6'677	3'613	-45.9	
Total	49'918	49'098	-1.6	43'266	43'286	0.0	88'353	87'044	-1.5	

3.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

		В			L		Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente e non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Mai	753	780	+3.6	1′890	1′988	+5.2	2'168	2'302	+6.2
Juin	836	643	-23.1	2062	1′651	-19.9	2'645	2'024	-23.5
Juillet	832	780	-6.3	1′662	1′737	+4.5	2′376	2′172	-8.6
Août	686	780	+13.7	251	1′330	+429.9	1′817	1′679	-7.6
Septembre	721	798	+10.7	1′231	1′169	-5.0	1'682	1'807	+7.4
Octobre	916	967	+5.6	1′309	1′477	+12.8	1'913	2'082	+8.8
Novembre	884	785	-11.1	1′287	1′179	-8.4	1'726	1'632	-5.4
Décembre	530	538	+1.5	1′438	1′568	+9.0	1'714	1'929	+12.5
Janvier	710	768	+8.2	1′217	1′305	+7.2	1'752	1'718	-1.9
Février	675	798	+18.2	1′023	968	-5.4	1′349	1′406	+4.2
Mars	707	686	-3.0	1′343	1′319	-1.8	1'725	1'636	-5.2
Avril	728	449	-38.3	1480	1′192	-19.5	1'853	1'006	-45.7
	·							·	•
Total	9′072	8′700	-4.1	17′272	16′741	-3.1	22'720	21'393	-5.8

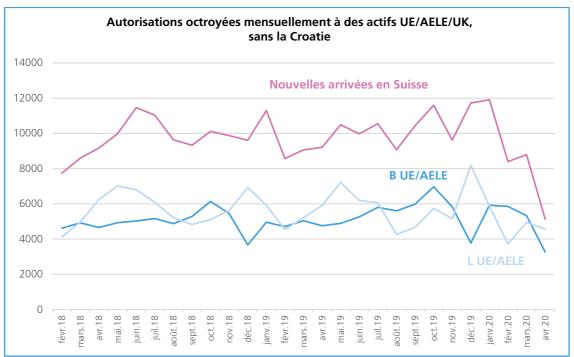
3.3. Actifs UE-2

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-2*

	В				L		Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)			
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	
Mai	0	0	-	921	991	+7.6	821	941	+14.6	
Juin	249	*1′136	+356.2	421	677	+60.8	939	942	+0.3	
Juillet	0	755	-	802	679	-15.3	738	897	+21.5	
Août	0	615	-	746	511	-31.5	684	828	+21.1	
Septembre	249	590	+136.9	726	537	-26.0	748	854	+14.2	
Octobre	0	656	-	847	587	-30.7	684	903	+32.0	
Novembre	0	584	-	783	534	-31.8	635	807	+27.1	
Décembre	249	400	+60.6	629	438	-30.4	550	610	+10.9	
Janvier	0	505	-	613	379	-38.2	530	591	+11.5	
Février	0	598	-	550	327	-40.5	428	587	+37.1	
Mars	249	541	+117.3	771	494	-35.9	655	765	+16.8	
Avril	0	291	-	838	413	-50.7	675	517	-23.4	
								·		
Total	996	6′671	+569.8	8'647	6′567	-24.1	8'087	9'242	+14.3	

Source: SYMIC

^{*} Depuis le 1^{er} juin 2019, les autorisations de séjour B ne sont plus contingentées pour les ressortissants de l'UE-2.



3.4. Contingents Croatie

Contingents : période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Autorisations de séjour B Contingent total= 133 (par trimestre : 33)
Autorisations de courte durée L Contingent total= 1'158 (par trimestre : 289)

Du 1er avril au 30 juin 2020 (2ème trimestre ALCP)

	Titulaires d'une	e autorisation B	Titulaires d'une autorisation L		
	Autorisations octroyées depuis le 1er janvier 2020 Solde actuel du contingent		Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent	
Avril	66	0	316	262	
Mai					
Juin					

Les contingents applicables à la Croatie sont alloués trimestriellement.

Source: SYMIC

3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers

	Autorisations frontalières délivrées		5	Effectif des frontaliers actifs		
	2018	2019	2020	2019	2020	
Janvier	4'672	5′563	6'013	316'643	330′077	
Février	4'082	5'832	5'337	316'643	330′077	
Mars	4′159	4′728	4'858	316'643	330′077	
Avril	4'788	6′163	3′554	322′720		
Mai	4'798	6′653		322′720		
Juin	5′876	5'618		322′720		
Juillet	4'526	6′741		325'291		
Août	5'396	4′986		325′291		
Septembre	4′369	5'397		325′291		
Octobre	5′578	5′874		328'850		
Novembre	5′401	5′478		328'850		
Décembre	4'654	4′715		328'850		

Sources: Autorisations frontalières délivrées - SYMIC; effectif des frontaliers actifs - statistique des frontaliers établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)

	Avril 2019	Avril 2020	Différence	
Jours de travail			absolue	en %
Total général	656 369	440 367	- 216 002	- 32.9
Travailleurs	470 442	372 769	- 97 673	- 20.8
Indépendants	70 370	20 204	- 50 166	- 71.3
Travailleurs détachés	115 557	47 394	- 68 163	- 59.0

Personnes tenues de s'annoncer

Total général	53 103	27 084	- 26 019	- 49.0
Travailleurs	29 357	19 721	- 9 636	- 32.8
Indépendants	7 172	2 054	- 5 118	- 71.4
Travailleurs détachés	16 574	5 309	- 11 265	- 68.0

Annonces par secteur économique

Total général	53 103	27 084	- 26 019	- 49.0
Agriculture	2 239	3 979	1 740	77.7
Industrie et artisanat	17 942	7 571	- 10 371	- 57.8
Services	32 922	15 534	- 17 388	- 52.8

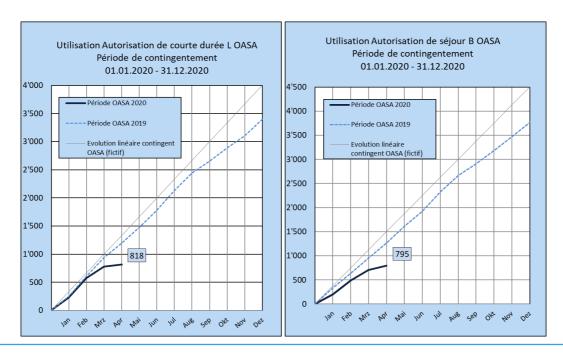
- Pendant la période s'étendant du 1er mai 2019 au 30 avril 2020 (12 mois), le nombre de personnes actives nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'UE-17/AELE a diminué par rapport à la même période entre 2018 et 2019 (-1.5% ou 1'309 personnes). S'agissant de la main-d'œuvre en provenance de l'UE-8, le nombre de personnes nouvellement arrivées en Suisse a diminué de -5.8% pendant cette même période (- 1'327 personnes). De mai 2019 à fin avril 2020, une augmentation des personnes nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'UE-2 est observée (+14.3%, + 1'155 personnes).
- Les autorisations frontalières octroyées ont diminué de -42.3% en avril 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (- 2'609 autorisations).
- En avril 2020, 7'363 prestataires de service ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prise d'emploi). Par rapport au même mois de l'année précédente, leur nombre a diminué (- 16'383 annonces ou -69%).
- Les prises d'emploi de courte durée auprès d'un employeur suisse ont diminué en avril 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (-32.8%).

3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers

	Autorisations de séjour	OASA de courte durée L	Autorisations de	e séjour OASA B
	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées
Janvier	249	233	332	199
Février	604	577	642	493
Mars	939	780	954	707
Avril	1′200	*818	1′266	*795
Mai	1′480		1′611	
Juin	1′784		1′926	
Juillet	2′132		2′320	
Août	2′442		2′666	
Septembre	2′655		2′911	
Octobre	2'887		3'181	
Novembre	3′106		3'468	
Décembre	3′396		3′766	

Source: SYMIC

^{*} Fin avril 2020, le nombre d'unités disponibles dans la réserve fédérale s'élevait à 3'518 permis B et 3'295 permis L (y compris la réserve de l'année précédente). Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 990 permis B et 1'405 permis L.



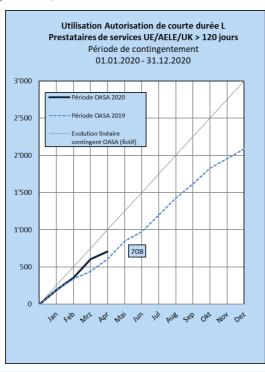
 Pour l'année 2020, 4'000 autorisations de séjour de courte durée L et 4'500 autorisations de séjour B sont à disposition des travailleurs en provenance d'Etats tiers. L'utilisation des contingents d'autorisations destinés aux travailleurs en provenance d'Etats tiers s'élevait, fin avril 2020, à 20% des autorisations de séjour de courte durée L et à 18% des autorisations de séjour B.

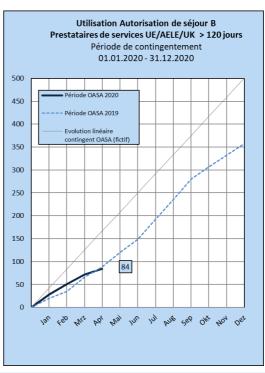
3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an

	Autorisations de sé	jour de courte durée L	Autorisatio	ns de séjour B
	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées
Janvier	195	186	20	28
Février	336	350	35	51
Mars	441	606	66	72
Avril	602	*708	88	*84
Mai	846		120	
Juin	976		149	
Juillet	1′194		192	
Août	1′428		235	
Septembre	1′618		280	
Octobre	1′824		307	
Novembre	1′955		332	
Décembre	2′086		357	

Source: SYMIC

^{*} Fin avril 2020, le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 446 permis B et 2'536 permis L (y compris la réserve de l'année précédente).





• S'agissant des prestataires de service des Etats de l'UE/AELE/UK, 3'000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour sont mises à leur disposition. Ces contingents sont alloués trimestriellement. L'utilisation des contingents destinés aux prestataires de service transfrontaliers d'Etats de l'UE/AELE/UK qui exercent leur activité en Suisse plus de 120 jours par année s'élevait, fin avril 2020, à 24% des autorisations de séjour de courte durée L et à 17% des autorisations de séjour B.

3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)

Population étrangère résidante permanente							
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %	
UE/AELE/UK	5'131	3'326	-35.2	20'599	20'557	-0.2	
Agriculture	170	153	-10.0	675	696	3.1	
Industrie et artisanat	931	595	-36.1	3'808	3'850	1.1	
Services	4'030	2'578	-36.0	16'116	16'011	-0.7	
UE-17	4'134	2'476	-40.1	16'494	15'718	-4.7	
Agriculture	69	62	-10.1	232	243	4.7	
Industrie et artisanat	770	435	-43.5	3'100	2'909	-6.2	
Services	3'295	1'979	-39.9	13'162	12'566	-4.5	
UE-8	795	541	-31.9	3'064	2'921	-4.7	
Agriculture	84	60	-28.6	345	282	-18.3	
Industrie et artisanat	127	99	-22.0	508	583	14.8	
Services	584	382	-34.6	2'211	2'056	-7.0	
UE-2	152	258	69.7	867	1'748	101.6	
Agriculture	17	30	76.5	93	170	82.8	
Industrie et artisanat	26	51	96.2	160	325	103.1	
Services	109	177	62.4	614	1'253	104.1	
Croatie	34	44	29.4	111	128	15.3	
Agriculture	0	1	-	4	1	-75.0	
Industrie et artisanat	7	10	42.9	31	29	-6.5	
Services	27	33	22.2	76	98	28.9	

- En ce qui concerne l'UE/AELE/UK, la population étrangère résidante permanente a augmenté de janvier à avril 2020 dans les secteurs économiques « agriculture » et « industrie et artisanat » par rapport à la même période en 2019. Dans le secteur des « services » l'immigration a diminué.
- En ce qui concerne l'immigration de travailleurs ressortissants d'Etats membres de l'UE/AELE/UK au sein de la population résidante non permanente de nationalité étrangère, elle a diminué dans les trois secteurs économiques de janvier à avril 2020 par rapport à la même période en 2019.

Population résidante non permanente de nationalité étrangère								
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %		
UE/AELE/UK	5'643	3'084	-45.3	23'755	19'619	-17.4		
Agriculture	982	737	-24.9	2'442	2'386	-2.3		
Industrie et artisanat	1'215	740	-39.1	3'609	3'064	-15.1		
Services	3'446	1'607	-53.4	17'704	14'169	-20.0		
UE-17	3'523	1'930	-45.2	16'422	13'841	-15.7		
Agriculture	220	222	0.9	510	596	16.9		
Industrie et artisanat	1'011	650	-35.7	2'979	2'675	-10.2		
Services	2'292	1'058	-53.8	12'933	10'570	-18.3		
UE-8	1'378	761	-44.8	4'857	4'071	-16.2		
Agriculture	548	332	-39.4	1'426	1'244	-12.8		
Industrie et artisanat	87	61	-29.9	298	238	-20.1		
Services	743	368	-50.5	3'133	2'589	-17.4		
UE-2	670	366	-45.4	2'172	1'407	-35.2		
Agriculture	207	183	-11.6	496	532	7.3		
Industrie et artisanat	94	24	-74.5	282	97	-65.6		
Services	369	159	-56.9	1'394	778	-44.2		
Croatie	66	27	-59.1	279	276	-1.1		
Agriculture	7	0	-100.0	10	14	40.0		
Industrie et artisanat	22	5	-77.3	49	51	4.1		
Services	37	22	-40.5	220	211	-4.1		

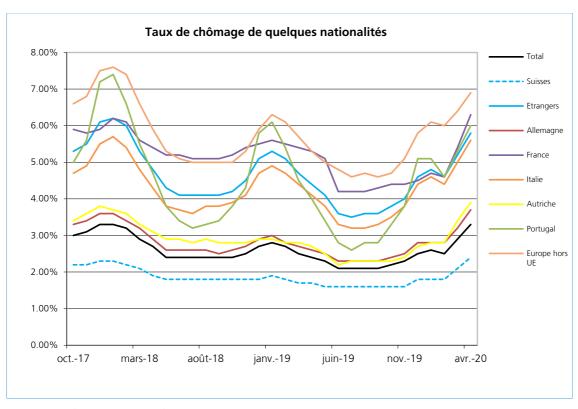
Source: SYMIC

Top 5 de l'immigration en provenance de l'UE/AELE/UK, par branche économique, avril 2020

Population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère				
Bureaux de consultation, informatique	1'533			
Agriculture	808			
Restauration et hébergement	623			
Construction	510			
Santé et service vétérinaire	399			

4. Taux de chômage

Taux de chômage	Avril 2019	Avril 2020
Total	2.4%	3.3%
Etrangers	4.4%	5.8%
Suisses	1.7%	2.4%



Source: SECO (représentation SEM)

5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille

	Popula	tion étrangère ré	sidante perm	nanente		
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Autorisations octroyées après dissolution de la famille (art. 50 LEI)	6	4	-33.3	20	21	5.0
Par suite de violence conjugale	2	1		4	5	
Après trois ans d'union conjugale ou dans des circonstances particulières	4	3		16	16	
Dérogations aux conditions générales d'admission (art. 30 LEI)	390	328	-15.9	1'635	1'443	-11.7
Sans papiers ⁵ a) ⁶	92	78		445	366	
Parent étranger d'un enfant suisse	7	7		35	38	
Intérêts publics majeurs	0	0		7	17	
Conversion de permis F ⁷ en permis B b) ⁶	208	172		873	763	
Conversion de permis N ⁸ en permis B <i>c</i>) ⁶	16	5		56	26	
Autres exceptions ⁹	67	66		219	233	
Total	396	332	-16.2	1'655	1'464	-11.5

⁵ Dérogations aux conditions générales d'admission dans des cas individuels d'une extrême gravité et afin de préserver des intérêts publics majeurs (conformément à l'art. 30 al. 1^{er} let. b LEI en relation avec l'art. 31 OASA).

⁶ Cf. tableau de la page suivante : « Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) par nationalité ».

⁷ Permis F = étrangers admis à titre provisoire.

⁸ Permis N = requérants d'asile.

⁹ Exemples : réadmission après un séjour à l'étranger, regroupement familial des ascendants, victime de la traite d'êtres humains, autres cas de rigueur.

Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) 10 par nationalité

Population étrangère résidante permanente				
Nationalité	Janvier - avril 2020			
Syrie	179			
Afghanistan	127			
Brésil	106			
Erythrée	82			
Chine	81			
Philippines	73			
Somalie	70			
Bolivie	51			
Kosovo	50			
Sri Lanka	42			
Autres	294			
Total	1'155			

Source: SYMIC

6. Regroupement familial

Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses et étrangers

Population étrangère résidante permanente						
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	2'478	2'058	-16.9	11'989	12'157	1.4
Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses	488	451	-7.6	2'445	2'355	-3.7
Regroupements familiaux vers des ressortissants étrangers	1'990	1'607	-19.2	9'544	9'802	2.7

¹⁰ Cf. tableau de la page précédente.

Regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidante permanente						
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	2'478	2'058	-16.9	11'989	12'157	1.4
dont ressortissants UE/AELE/UK ayant immigré au titre du regroupement familial	1'263	1'145	-9.3	5'876	6'284	6.9
dont ressortissants d'Etats tiers ayant immigré au titre du regroupement familial	1'215	913	-24.9	6'113	5'873	-3.9

Source: SYMIC

Top 10 des regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidante permanente					
Nationalité des personnes incluses dans le regroupement familial	Janvier - avril 2020				
Italie	1'189				
Allemagne	1'110				
France	803				
Portugal	627				
Kosovo	590				
Macédoine du Nord	553				
Brésil	403				
Etats-unis d'Amérique	360				
Espagne	359				
Roumanie	350				
Autres	5'813				
Total	12'157				

7. Naturalisations

Naturalisations						
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Naturalisations	3'291	1'507	-54.2	11'275	9'528	-15.5
ordinaires	2'624	1'277	-51.3	9'098	8'009	-12.0
facilitées et réintégrations	667	230	-65.5	2'177	1'519	-30.2

Source: SYMIC

Top 10 des naturalisations, par nationalité

Top 10 des naturalisations, par nationalité						
Nationalité	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %			
Allemagne	663	279	-57.9			
Italie	340	242	-28.8			
Kosovo	323	158	-51.1			
Macédoine du Nord	170	121	-28.8			
Turquie	143	83	-42.0			
Portugal	138	61	-55.8			
Serbie	149	57	-61.7			
Bosnie et Herzégovine	106	55	-48.1			
Sri Lanka	63	40	-36.5			
Croatie	52	33	-36.5			

8. Autorisations d'établissement C octroyées

Population étrangère résidante permanente						
	Avril 2019	Avril 2020	Différence en %	Janvier - avril 2019	Janvier - avril 2020	Différence en %
Total	5'771	5'087	-11.9	26'211	24'618	-6.1
octroyées de manière anticipée ¹¹	199	290	45.7	848	1'419	67.3

Source: SYMIC

Top 5 des autorisations d'établissement anticipées, par nationalité

Population étrangère résidante permanente				
Nationalité Janvier - avril 2020				
Pologne	147			
Russie	138			
Hongrie	108			
Roumanie	104			
Inde	61			

Source: SYMIC

• Une autorisation d'établissement C peut être octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour lorsque l'étranger s'est bien intégré en Suisse, en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale (art. 34, al. 4, LEI). L'octroi anticipé d'une autorisation d'établissement C constitue donc un indice de la bonne intégration d'un étranger.

• 24'618 autorisations d'établissement C ont été octroyées pendant les mois de janvier à avril 2020, dont 1'419 (5.8%) de manière anticipée.

¹¹ La statistique des autorisations d'établissement octroyées de manière anticipée ne répertorie pas les Etats de l'UE-15/AELE (y compris le Royaume-Uni) car leurs ressortissants obtiennent une autorisation d'établissement après cinq ans.

9. Définitions

AELE: L'AELE regroupe, outre la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

ALCP: accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (RS 0.142.112.681).

Autorisations frontalières en cours de validité : autorisations valables dont les titulaires travaillent en Suisse comme frontaliers (OFS). Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus (SEM).

Croatie: Le 1er juillet 2013, la Croatie est entrée dans l'Union européenne (UE). L'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie a été négociée dans le cadre d'un nouveau protocole III. Le Protocole III est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Depuis cette date, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation des personnes. Des dispositions transitoires s'appliquent aux citoyens croates qui souhaitent exercer une activité lucrative en Suisse.

Dérogations aux conditions générales d'admission (régularisation des sans-papiers, autres cas de rigueur) et autorisations octroyées après la dissolution du mariage : l'admission d'étrangers appartenant à ces catégories n'est pas comptabilisée dans les nombres maximums au sens de l'art. 20 LEI.

Emigration (sortie): ressortissants étrangers comptés parmi la population résidante permanente ou non permanente de nationalité étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

Frontalier: personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse).

Immigration effective : immigration depuis l'étranger vers la Suisse.

Immigration (afflux): ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. Les naissances ne sont pas comptées.

LEI: loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (RS 142.20).

Naturalisations facilitées : la naturalisation facilitée est octroyée aux conjoints étrangers de ressortissants suisses séjournant en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'aux enfants étrangers dont l'un des parents est suisse.

Naturalisations ordinaires : les ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis 12 ans, y sont intégrés, sont familiarisés avec les conditions de vie en Suisse et respectent l'ordre juridique suisse peuvent demander la naturalisation ordinaire.

Nouvelles arrivées en Suisse : personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Si, d'un point de vue statistique, les changements de statuts (transformation d'un permis L en permis B) sont certes comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidante permanente d'origine étrangère, ils ne sont en revanche pas compris dans la catégorie des « nouvelles arrivées en Suisse ». Ces transformations figurent toutefois, directement en tant que changement de statut.

OASA: ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201).

Population étrangère résidante permanente : cette catégorie de personnes regroupe tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L pendant 12 mois ou plus et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin de trimestre tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative. Les données fournies par le SEM s'appuient sur le nombre des autorisations octroyées (fichier de registres).

Population résidante non permanente de nationalité étrangère : tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée qui résident en Suisse durant moins d'un an. Les personnes issues du domaine de l'asile (permis F ou N) ne sont pas prises en compte dans cette catégorie puisque, sur le plan juridique, elles relèvent du domaine de l'asile et non de celui des étrangers.

Procédure d'annonce : les travailleurs et les prestataires de service indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois ou 90 jours ouvrables au plus par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

Réactivations de séjour / autres diminutions : corrections des mouvements de la population résidante permanente ou non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres (p. ex., réactivation de mutations effectuées dans le système).

Regroupement familial: le but du regroupement est de permettre et d'assurer la vie familiale commune en Suisse. A cet égard, il convient de distinguer le regroupement des membres de la famille d'un ressortissant suisse, d'une part, et d'un étranger titulaire d'une autorisation d'établissement, de séjour ou de séjour de courte durée, d'autre part. De plus, il faut également faire la distinction entre le regroupement familial dans le cadre de l'ALCP et le regroupement familial dans le cadre de la LEI.

Réintégrations : une personne ayant perdu la nationalité suisse peut obtenir sa réintégration ; le requérant doit toutefois prouver l'existence d'un lien le rattachant à la Suisse.

Ressortissant d'un Etat tiers : personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE/UK. Royaume-Uni (UK): Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020. L'ALCP continue de s'appliquer aux citoyens du Royaume-Uni en Suisse jusqu'au 31 décembre 2020 au moins. Pendant cette phase de transition, les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées, seule la dénomination UE-28/AELE a été adaptée à la situation en lien avec la sortie du Royaume-Uni de l'UE (nouveau : UE/AELE/UK). Le Royaume-Uni figure également dans la catégorie UE-17.

Solde de nationalité : différence entre le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse (naturalisations, constatations, adoptions) et le nombre de personnes l'ayant perdue.

Solde migratoire : différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidante permanente ou non permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les deux catégories "réactivations de séjour" et "autres diminutions" (corrections des mouvements de la population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres).

Solde naturel de la population étrangère : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès parmi la population étrangère résidante.

UE-2: l'UE-2 comprend la Bulgarie et la Roumanie.

UE-8 : l'UE-8 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque.

UE-17: l'UE-17 comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxemburg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Jusqu'à la fin de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni), la catégorie de pays UE-17 est inchangée dans les publications statistiques du SEM (source : Symic) afin de permettre une comparabilité des données statistiques avec les périodes précédentes. L'UE-15 comprend la catégorie de pays UE-17 sans Chypre et Malte.

UE/AELE/UK : l'UE/AELE/UK comprend les 27 pays membres de l'Union européenne à compter du 1^{er} février 2020, l'AELE et le Royaume-Uni (UK). La nouvelle dénomination UE/AELE/UK a été introduite pour la première fois dans la publication du mois de février 2020 et est maintenue pendant la durée de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni). L'UE/AELE/UK regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les précédentes publications des « Statistiques sur l'immigration ».